

Québec, le 4 avril 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec), G1A 1A4

**Objet : Réponses aux questions inscrites au Feuilleton par le député de Granby
le 15 mars dernier**

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente fait suite aux questions inscrites au feuilleton le 15 mars dernier par le député de Granby, monsieur François Bonnardel. À cet effet, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des réponses pour les questions # 157 à 167.

Question 157 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

Le ratio dette / PIB peut varier selon deux facteurs : l'évolution de la dette et celle du PIB.

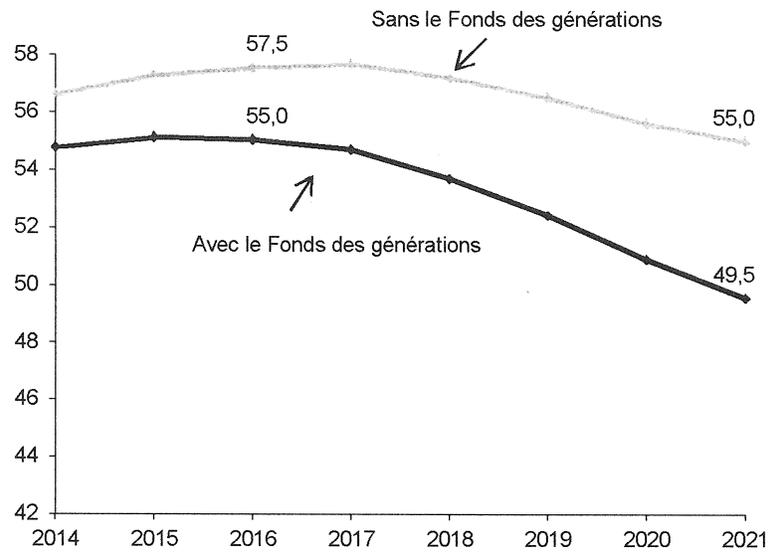
Nous nous sommes engagés à réduire le ratio dette brute au PIB afin d'atteindre la cible de 45 % en 2026.

Cette tendance est déjà amorcée puisque ce ratio a commencé à diminuer. Le ratio de la dette brute au PIB a diminué à 55,0 % du PIB au 31 mars 2016. Le budget que nous avons déposé prévoit que ce ratio continuera à diminuer au cours des années à venir pour atteindre 45 % en 2026.

Pour cela nous agissons pour soutenir la croissance économique, mais aussi pour réduire la dette grâce aux versements au Fonds des Générations prévus par la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations. Les versements prévus au Fonds des générations permettent de réduire la dette et donc le ratio dette / PIB.

Sans les versements au Fonds des générations, le ratio de la dette brute au PIB serait beaucoup plus élevé. Au 31 mars 2021, le poids de la dette brute devrait s'établir à 49,5 %. Sans le Fonds des générations, la prévision s'établirait à 55,0 %, soit 5,5 points de pourcentage de PIB de plus.

Dette brute au 31 mars avec et sans le Fonds des générations (en pourcentage du PIB)



Note : Résultats préliminaires pour 2016 et prévisions pour les années subséquentes.

En 2016-2017, c'est 2 milliards de dollars qui seront versés au Fonds des générations et donc alloués à la réduction de la dette. En 2017-2018, ça sera 2,5 milliards de dollars.

Fonds des générations
(en millions de dollars)

	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021
Valeur comptable au début	5 659	6 938	8 477	10 505	13 009	15 891	19 202
Revenus dédiés							
Redevances hydrauliques							
Hydro-Québec	660	658	652	684	699	723	748
Producteurs privés	101	98	95	96	98	100	103
Sous-total	761	756	747	780	797	823	851
Indexation du prix de l'électricité patrimoniale	71	98	170	220	300	415	520
Contribution additionnelle d'Hydro-Québec	—	—	—	215	215	215	215
Revenus miniers	—	80	109	150	241	296	336
Taxe spécifique sur les boissons alcooliques	100	100	500	500	500	500	500
Biens non réclamés	32	50	30	15	15	15	15
Revenus de placement	315	347	472	624	814	1 047	1 317
Total des revenus dédiés	1 279	1 431	2 028	2 504	2 882	3 311	3 754
Versement du surplus cumulé de la Commission des normes du travail	—	108	—	—	—	—	—
Total des versements	1 279	1 539	2 028	2 504	2 882	3 311	3 754
VALEUR COMPTABLE À LA FIN	6 938	8 477	10 505	13 009	15 891	19 202	22 956

Source : page E.7 du plan budgétaire de mars 2016.

Toute tentative de modifier la Loi et d'utiliser les sommes du Fonds des générations à d'autres fins, comme certains le préconisent, aurait pour conséquence de faire augmenter ce ratio. Une dette plus élevée pourrait nuire à la cote de crédit du Québec, à son coût d'emprunt et hypothéquerait assurément l'avenir des générations futures.

Cet outil, le Fonds des générations, constitue la mesure la plus puissante d'équité intergénérationnelle qu'un gouvernement n'ait jamais mise en place.

Question 158 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

Les prévisions du ministère des Finances du Québec sont comparables à la moyenne du secteur privé.

- Dans le Plan économique du Québec 2015-2016 de mars 2015, la prévision de la croissance économique de 2,0 % pour 2015 du ministère des Finances était égale à la moyenne du secteur privé. La prévision la plus faible du secteur privé était de 1,7 %, alors que la prévision la plus forte atteignait 2,4 %.

- Lors de la mise à jour de novembre 2015, le ministère des Finances prévoyait une croissance de 1,5 % en 2015, comparativement à une progression moyenne de 1,4 % du secteur privé.
- Dans le Plan économique du Québec 2016-2017 de mars 2016, le ministère des Finances du Québec anticipait une croissance économique de 1,1 % pour 2015, comparativement à une hausse de 1,3 % prévue par le secteur privé.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

(PIB réel, variation en pourcentage)

	2015	2016
Plan économique budget 2015-2016 — mars 2015		
— Ministère des Finances du Québec	2,0	2,0
— Moyenne du secteur privé (20 mars 2015)	2,0	2,0
Mise à jour — novembre 2015		
— Ministère des Finances du Québec	1,5	1,7
— Moyenne du secteur privé (10 novembre 2015)	1,4	1,9
Plan économique budget 2016-2017 — mars 2016		
— Ministère des Finances du Québec	1,1	1,5
— Moyenne du secteur privé (17 mars 2016)	1,3	1,6

Source : ministère des Finances du Québec.

Des révisions entraînées par un fort ralentissement non prévu de l'économie mondiale et par la chute des prix des matières premières

L'année 2015 a été marquée par le ralentissement de l'économie mondiale, en particulier de la Chine, qui a entraîné un recul important des prix des matières premières.

Cette situation s'est traduite par une chute des cours pétroliers et de l'investissement dans le secteur de l'exploitation de pétrole et de gaz.

Des révisions similaires ont été observées dans la majorité des juridictions, notamment au Canada. En effet, au budget du gouvernement fédéral de 2015, les prévisionnistes du secteur privé prévoyait une croissance de 2,1 % en 2015. Au budget de 2016, la prévision moyenne s'établissait à 1,2 %.

- L'activité économique au Canada a été freinée par le secteur pétrolier, alors que la faiblesse prolongée des prix du pétrole a entraîné une importante diminution des investissements dans ce secteur.

Question 159 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

Les prévisions du ministère des Finances du Québec sont prudentes et s'appuient sur des hypothèses conservatrices. Sur un horizon de trois ans, les prévisions du PIB nominal sont comparables à celles du secteur privé.

- Au moment du budget 2014-2015, en juin 2014, la croissance moyenne prévue de 2014 à 2016 par le ministère des Finances s'élevait à 3,7 %, comparativement à une progression moyenne de 3,6 % prévue par le secteur privé.
- Au moment du budget 2015-2016, en mars 2015, la progression moyenne attendue par le ministère des Finances et par le secteur privé était de 3,6 %.

PIB NOMINAL

(variation en pourcentage)

	2014-2016
<hr/>	
Plan budgétaire 2014-2015 — Juin 2014	
— Ministère des Finances du Québec	3,7
— Moyenne du secteur privé (26 mai 2014) ⁽¹⁾	3,6
Plan économique budget 2015-2016 — Mars 2015	
— Ministère des Finances du Québec	3,6
— Moyenne du secteur privé (20 mars 2015) ⁽¹⁾	3,6

(1) Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de onze institutions du secteur privé.

Source : ministère des Finances du Québec.

En particulier, au budget 2016-2017, publié en mars 2016, les prévisions du ministère des Finances du Québec sont inférieures à celles du secteur privé.

- En 2014, le PIB nominal a progressé de 2,5 %.
- Pour 2015, la croissance prévue de 2,0 % du PIB nominal est inférieure de 0,5 point de pourcentage à la prévision moyenne du secteur privé, qui se situe à 2,5 %.
- Pour 2016, la croissance prévue de 3,2 % du PIB nominal est inférieure de 0,1 point de pourcentage à la prévision moyenne du secteur privé, qui se situe à 3,3 %.

PIB NOMINAL

(variation en pourcentage)

	2014	2015	2016
Plan économique budget 2016-2017			
— Ministère des Finances du Québec	—	2,0	3,2
— Moyenne du secteur privé (1 ^{er} mars 2016) ⁽¹⁾	—	2,5	3,3
Réalisé	2,5	—	—

(1) Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de onze institutions du secteur privé.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Une révision à la baisse des prévisions de croissance du PIB nominal depuis 2014 en raison d'une chute prononcée des prix du pétrole

Les prévisions de croissance du PIB nominal, qui mesure la valeur de la production en tenant compte de l'effet des prix, ont été révisées à la baisse en 2014, 2015 et 2016 en raison d'une modeste croissance des prix.

Cette modeste croissance des prix s'explique notamment par la faiblesse des prix de la demande intérieure, qui ont été affectées par la chute des coûts de l'énergie.

- Les prix du pétrole ont fortement chuté à partir de juin 2014.
 - Cette baisse s'explique par un déséquilibre entre l'offre et la demande mondiales de pétrole.
 - De plus, en novembre 2014, la décision inattendue de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de maintenir inchangé son niveau de production a eu pour effet d'accentuer la chute des prix du pétrole.
 - La chute des cours pétroliers a entraîné un important repli des prix à la pompe au Québec.

En 2016, l'accélération graduelle des prix de la demande intérieure ainsi que la progression de la croissance économique devraient permettre à la croissance du PIB nominal de se renforcer.

Question 160 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

Le PIB par habitant a progressé plus rapidement au Québec qu'en Ontario depuis 2007, l'écart de PIB par habitant entre le Québec et l'Ontario a donc diminué.

En termes de PIB réel par habitant, le Québec a réduit l'écart avec l'Ontario entre 2007 et 2014.

- En effet, la croissance du PIB réel par habitant a été de 0,3 % par année au Québec sur la période, comparativement à une hausse de 0,1 % pour l'Ontario.
 - Au Québec, le PIB réel a progressé de 1,3 % en moyenne par année entre 2007 et 2014, tandis que la population a augmenté de 0,9 %.
 - En Ontario, le PIB réel a progressé de 1,1 % en moyenne par année entre 2007 et 2014, tandis que la population a augmenté de 1,0 %.
- Ainsi, le PIB réel par habitant au Québec représentait 85,8 % du PIB réel par habitant de l'Ontario en 2014, comparativement à 84,4 % en 2007.
- Le même scénario est observé pour le PIB nominal.

CROISSANCE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO

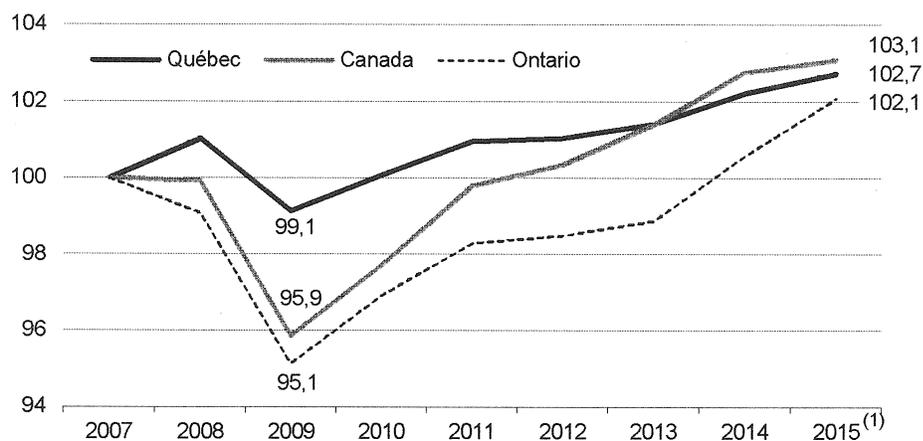
(en dollars, part en pourcentage et croissance annuelle moyenne en pourcentage)

	1985	1994	2003	2007	2014	Croissance annuelle moyenne 2008-2014
PIB réel par habitant						
Québec	28 542	30 689	37 908	39 782	40 670	0,3
Ontario	35 272	36 651	45 091	47 142	47 402	0,1
Part Québec/Ontario	80,9	83,7	84,1	84,4	85,8	
PIB nominal par habitant						
Québec	16 515	24 200	34 613	39 782	45 048	1,8
Ontario	20 820	29 576	41 614	47 142	52 785	1,6
Part Québec/Ontario	79,3	81,8	83,2	84,4	85,3	

Source : Statistique Canada.

NIVEAU DE VIE

(PIB réel par habitant, indice 2007 = 100)



(1) Pour 2015, prévisions du ministère des Finances de l'Ontario pour l'Ontario. Données réelles pour le Québec et le Canada.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et ministère des Finances du Québec.

La clé de la réduction des écarts entre le Québec et le reste du Canada, notamment l'Ontario, est la croissance économique.

- Le gouvernement agit pour accélérer la croissance et créer les conditions pour une croissance soutenue de l'économie.
 - Tout en mettant de l'avant les moyens pour redresser les finances publiques et atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le gouvernement a mis en œuvre des mesures pour réduire le fardeau fiscal des particuliers et des sociétés, et ainsi accroître le niveau de vie des Québécois et stimuler les investissements privés.
 - En ce sens, depuis le budget 2014-2015, de nombreuses initiatives ont été annoncées pour favoriser la croissance économique du Québec.
- Ainsi, le Québec continuera de réduire graduellement l'écart avec l'Ontario en ce qui concerne le niveau du PIB réel par habitant.

Par ses actions le gouvernement offre aux entreprises des conditions gagnantes, notamment un environnement stable et prévisible, afin d'encourager la concrétisation de leurs projets d'investissements, qui représentent la clé de la création d'emplois.

Question 161 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

Le Québec affiche une très bonne performance intrinsèque et relative en termes de création d'emplois.

- Entre mai 2014 et février 2016, le Québec a créé au net 70 600 emplois. Parmi ces emplois, plus de 80 000 sont des emplois à temps plein et ils ont été créés en grande majorité dans le secteur privé.

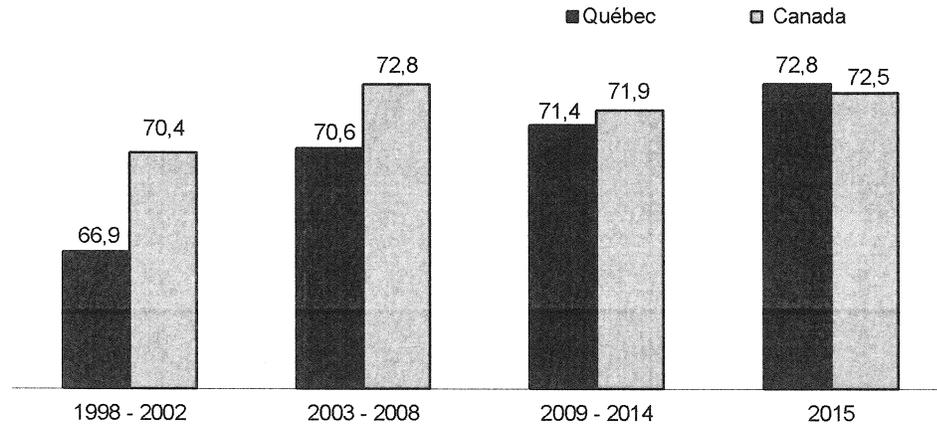
Le Québec affiche également une très bonne performance en comparaison aux autres provinces canadiennes.

- En 2015, le Québec a créé à lui seul près de 50 % de l'emploi privé salarié au Canada. Autrement dit, le Québec a créé autant d'emplois salariés que toutes les autres provinces canadiennes réunies.

Le dynamisme du marché du travail au Québec a permis de réduire substantiellement les écarts avec le reste du Canada.

- En 2015, le taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans au Québec (72,8 %) dépassait celui du Canada (72,5 %).

TAUX D'EMPLOI AU QUÉBEC ET AU CANADA POUR LES 15 À 64 ANS
(taux en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Question 162 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

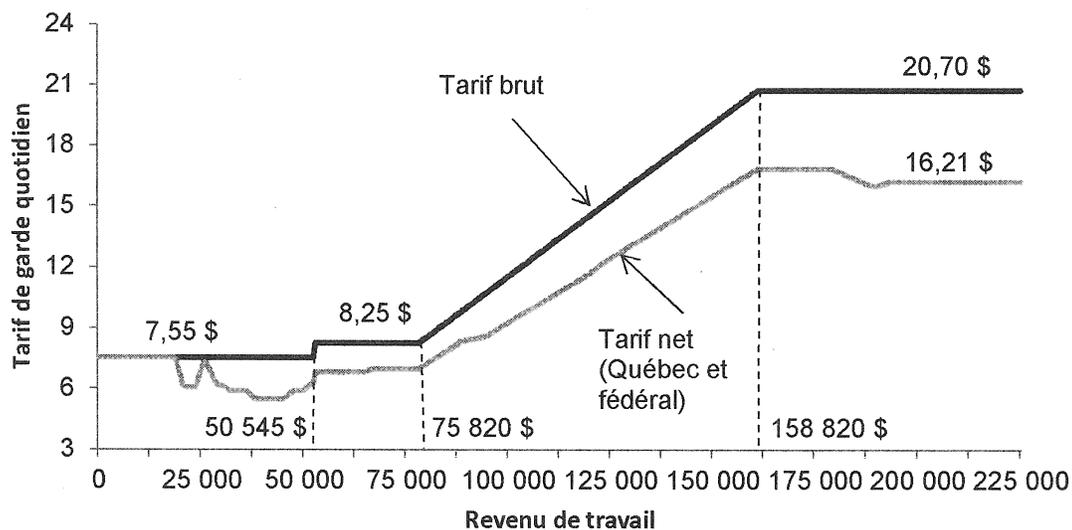
Notre gouvernement a mis en place une mesure progressive et équitable afin d'assurer le financement, la qualité et la pérennité de notre système de services de garde.

Cette mesure permet à environ 60% des familles de payer moins que les 9\$ qui étaient prévus, et prévoit une contribution additionnelle progressive, modulée en fonction du revenu pour les familles plus fortunées.

Lors du dépôt du dernier budget, nous avons rendu cette mesure encore plus progressive en réduisant de 50% la contribution additionnelle pour le deuxième enfant (rappelons qu'il n'y a aucune contribution additionnelle pour le troisième enfant).

TARIF DE GARDE QUOTIDIEN POUR UN COUPLE AYANT UN ENFANT ET DEUX REVENUS ÉGAUX — 2016

(en dollars)



Avec ces nouvelles mesures, la contribution des parents aux frais de garde est d'environ 20% des coûts réels (les 80% restants sont toujours financés par le gouvernement), un niveau de contribution égal à celui qui prévalait lors de la mise en œuvre du système.

Par ailleurs, notre gouvernement s'est engagé à réduire la fiscalité des particuliers. C'est ce que nous faisons et ce que nous allons continuer de faire. L'ensemble des mesures annoncées depuis le budget 2015-2016 totalisent une réduction de la fiscalité des particuliers de près de 4 milliards de dollars sur 5 ans.

Question 163 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

Concernant le projet de loi 76, il est prématuré de présumer de son contenu final, considérant le fait qu'il est toujours à l'étape de l'étude article par article. Il est donc impossible, à ce stade-ci, de statuer sur quelque impact que ce soit.

Il appartient aux membres de la commission de disposer des différents articles qu'il contient ou des amendements qui pourraient être proposés.

Par ailleurs, notre gouvernement s'est engagé à réduire la fiscalité des particuliers et en particulier celle des personnes les moins favorisées et les personnes de la classe moyenne. C'est ce que nous faisons et ce que nous allons continuer de faire.

L'ensemble des mesures annoncées depuis le budget 2015-2016 totalisent une réduction de la fiscalité des particuliers de près de 4 milliards de dollars sur 5 ans, et une réduction de 340 M\$ dès 2016-2017.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Abolition graduelle de la contribution santé	-211,1	-520,2	-733,1	-759,2	-759,2	-3 914,8
Bouclier fiscal	-60,8	-60,7	-60,7	-60,9	-60,9	-303,8
Bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience	-26,8	-69,6	-66,7	-66,4	-66,4	-385,9
Bonification des primes au travail	-41,9	-41,9	-41,9	-41,9	-41,9	-209,5
TOTAL	-340,4	-692,4	-932,4	-958,4	-958,4	-3 914,0

Question 164 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

Notre gouvernement s'est engagé à réduire la fiscalité des particuliers. C'est ce que nous faisons et ce que nous allons continuer de faire.

L'ensemble des mesures annoncées depuis le budget 2015-2016 totalisent une réduction de la fiscalité des particuliers de près de 4 milliards de dollars sur 5 ans, et une réduction de 340 M\$ dès 2016-2017.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Abolition graduelle de la contribution santé	-211,1	-520,2	-733,1	-759,2	-759,2	-3 914,8
Bouclier fiscal	-60,8	-60,7	-60,7	-60,9	-60,9	-303,8
Bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience	-26,8	-69,6	-66,7	-66,4	-66,4	-385,9
Bonification des primes au travail	-41,9	-41,9	-41,9	-41,9	-41,9	-209,5
TOTAL	-340,4	-692,4	-932,4	-958,4	-958,4	-3 914,0

Par ailleurs, le secteur du commerce de détail a connu une croissance soutenue en 2015. En excluant la valeur des ventes des stations-service, qui a fortement reculé en raison de la baisse des prix de l'essence, la croissance des ventes au détail a atteint 3,8 % en 2015, démontrant la vigueur de la consommation et la confiance des ménages en l'avenir.

Question 165 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

Notre gouvernement s'est engagé à réduire la fiscalité des particuliers et en particulier celle des personnes les moins favorisées et les personnes de la classe moyenne. C'est ce que nous faisons et ce que nous allons continuer de faire.

L'ensemble des mesures annoncées depuis le budget 2015-2016 totalisent une réduction de la fiscalité des particuliers de près de 4 milliards de dollars sur 5 ans, et une réduction de 340 M\$ dès 2016-2017.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Abolition graduelle de la contribution santé	-211,1	-320,2	-733,1	-750,2	-759,2	-3 014,8
Bouclier fiscal	-60,8	-60,7	-60,7	-60,9	-60,9	-303,8
Bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience	-26,8	-69,6	-96,7	-96,4	-96,4	-385,9
Bonification des primes au travail	-41,9	-41,9	-41,9	-41,9	-41,9	-209,5
TOTAL	-340,4	-692,4	-932,4	-958,4	-858,4	-3 914,0

Question 166 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

La tarification des services publics et des permis reflète le coût réel des services que nous cessons sans cesse d'optimiser. Ces tarifs permettent d'en assurer le financement tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

Plusieurs initiatives et plus gestes ont été posés afin de limiter les hausses de taxes et de tarifs et protéger ainsi les familles plus vulnérables.

Par exemple, pour 2016, l'augmentation des tarifs d'électricité pour la consommation domiciliaire a été de 0,7%, une croissance bien inférieure à l'inflation, comme nous nous y étions engagés.

Notre gouvernement s'est engagé également à réduire la fiscalité des particuliers et en particulier celle des personnes les moins favorisées et les personnes de la classe moyenne. C'est ce que nous faisons et ce que nous allons continuer de faire.

L'ensemble des mesures annoncées depuis le budget 2015-2016 totalisent une réduction de la fiscalité des particuliers de près de 4 milliards de dollars sur 5 ans, et une réduction de 340 M\$ dès 2016-2017.

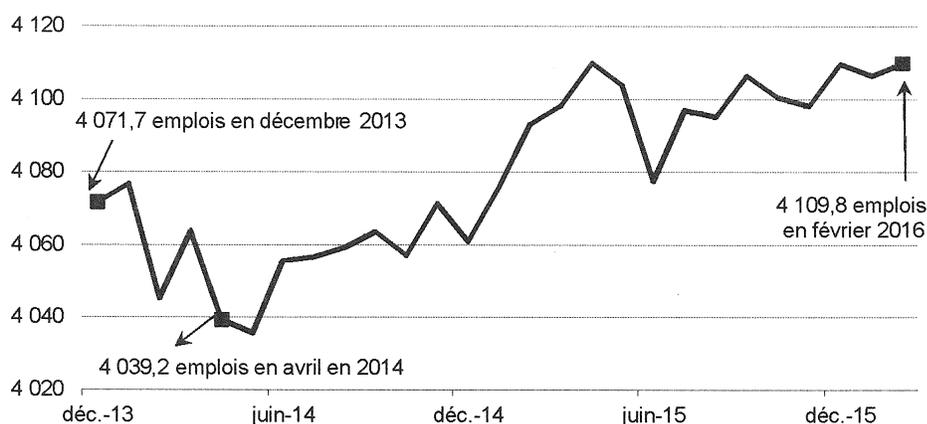
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Abolition graduelle de la contribution santé	-211,1	-520,2	-730,1	-759,2	-759,2	-3 014,8
Bouclier fiscal	-60,8	-60,7	-60,7	-60,9	-60,9	-303,8
Bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience	-26,8	-69,6	-96,7	-96,4	-96,4	-385,9
Bonification des primes au travail	-41,9	-41,9	-41,9	-41,9	-41,9	-209,5
TOTAL	-340,4	-692,4	-932,4	-958,4	-958,4	-3 914,0

Question 167 – M. Bonnardel (Granby) au Ministre des Finances

Le Québec affiche une très bonne performance intrinsèque et relative en termes de création d'emplois.

Entre mai 2014 et février 2016, le Québec a créé au net 70 600 emplois. Parmi ces emplois plus de 80 000 sont des emplois à temps plein et ils ont été créés en grande majorité dans le secteur privé.

EMPLOIS (en milliers)



Source : Statistique Canada.

Le Québec affiche également une très bonne performance en comparaison des autres provinces canadiennes. En 2015, le Québec a créé à lui seul près de 50 % de l'emploi privé salarié au Canada. Autrement dit, le Québec a créé autant d'emploi salarié que toutes les autres provinces réunies.

Dans ce contexte, et si cette tendance se maintient, nous sommes confiants d'atteindre grâce aux gestes que nous posons en faveur de la création d'emplois notre engagement de créer 250 000 emplois sur 5 ans.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader parlementaire, mes meilleures salutations.

Le ministre des Finances du Québec,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Leitão', with a stylized flourish at the end.

CARLOS LEITÃO